

Animation de quartier et place des habitants : quels modèles ?

Jeudi 24 mai 2012, de 18h30 à 22h, à la Maison de quartier de Saint-Jean

Depuis son origine, le Forum a accordé beaucoup d'importance à la question de la participation de la population aux différentes structures de quartier. Les contextes et les situations ne cessant d'évoluer, nous avons jugé intéressant d'organiser un atelier de réflexion sur cette question.

- Objectifs de l'atelier :
- Mesurer les forces et les limites des modèles possibles
 - Évaluer les différents types de participation mis en place
 - Identifier les évolutions en cours dans le champ de l'animation socio-culturelle
 - Cerner les enjeux en termes de cohésion sociale et de citoyenneté
 - Débattre des rôles respectifs des différents acteurs (politiques, associatifs, professionnels)
 - Imaginer des pistes pour renouveler les modèles existants ou en inventer d'autres

Modérateur : Alain Dubois (Forum démocratie participative)

Procès-verbal : Nicolas Künzler (id.)

Photos : Chris Gisler (id.)

1. Ouverture

Alain Dubois, modérateur de la soirée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il annonce que les personnes suivantes n'ont pas pu venir et se sont excusées :

- Mme Esther Alder, Conseillère administrative de la Ville de Genève
- Mme Joëlle Libois, Directrice de la Haute école de travail social
- Mme Stéphanie Pédat, Déléguée à la jeunesse de la Ville de Vernier
- Mme Sabine Nagl, membre du Comité de pilotage du Forum
- M. Alexandre Megroz, Délégué aux contrats de quartiers de la Ville de Vernier
- M. Philippe Mongin, Coordinateur du Contrat de quartier des Grottes.

Il rappelle ensuite l'origine et les objectifs de la soirée. En lien avec les questions posées par la mise en place d'un lieu d'animation socio-culturelle dans le quartier de la Concorde, il s'agit d'explorer les différents modèles existants. Dans un instant, nous découvrirons donc l'expérience et le questionnement des habitants de la Concorde. Puis, dans un deuxième temps, seront présentées une Maison de quartier, celle de Saint-Jean, un Espace de quartier, le 99 dans le quartier de l'Europe, ainsi que Pré en bulle, une association ne disposant pas de lieu d'animation et travaillant hors-murs. Après un moment de pause, ces trois expériences nous serviront d'exemples concrets pour réfléchir à la place et au rôle des habitants dans les structures de quartier, aux différents modèles de participation, et aux relations avec les institutions publiques et les différents organismes travaillant dans le domaine socio-culturel. Sachant que l'objectif de l'atelier n'est pas de trouver à tout prix LA solution, mais de poser le débat et avancer dans la réflexion.

Présentation de la problématique du quartier de la Concorde et de la ferme Menut-Pellet

Par **Marina Janssens** (Association des habitants du quartier de la Concorde)

Le quartier de la Concorde est le triangle compris entre l'avenue de l'Ain, l'avenue d'Aire et la voie de chemin de fer. Au début simple « banlieue » de Saint-Jean, il s'est fortement construit ces dernières années. La construction d'une école a constitué une étape importante dans ce processus de changement. Au cœur du quartier, tel un « joyau central », se trouve la Maison de la Concorde, magnifiquement rénovée par la Ville de Genève après une période d'abandon puis d'occupation par des squatters.

Il y a 15 ans a été fondée l'Association des habitants de la Concorde. Celle-ci s'est impliquée dans les projets de transformation du quartier. Ne voulant pas que soit construit n'importe quoi, elle a développé une forte dynamique participative et une importante réflexion autour de l'idée d'un écoquartier. Un projet socio-culturel a notamment été élaboré à partir des aspirations des habitants, en lien avec les Villes de Genève et de Vernier. Le lien a été fait avec un vieux projet, celui de faire de la ferme Menut-Pellet – propriété de la Ville de Genève et située sur la commune de Vernier, en face de la Maison de la Concorde – un lieu pour le quartier. La réflexion des habitants les a amenés à s'interroger sur un possible 3e modèle, différent d'une Maison de quartier ou d'un Espace de quartier. L'idée centrale étant celle d'une maison utilisée par les associations, mais pas forcément gérée par elles.



La ferme Menut-Pellet

Par ailleurs, une motion déposée au Conseil municipal de la Ville de Genève demandait qu'il y ait un appel à projets pour l'affectation de la Villa La Concorde. Alors que les habitants en attendaient toujours le résultat, en été 2011 la Villa La Concorde est attribuée aux Pompes funèbres par le Conseil Administratif de la Ville de Genève. Cette décision a suscité un sérieux coup de froid dans le quartier... mais a aussi accéléré le processus ! Car les habitants se sont demandé s'il est indispensable d'avoir un lieu pour commencer quelque chose. Ce qui fait qu'aujourd'hui un animateur a pu être engagé pour travailler dans le quartier, même s'il n'y a pas encore de murs et que la structure à établir est encore en discussion. Avec au cœur de la réflexion cette question essentielle : comment maintenir le processus participatif existant ?

2. Trois modèles, trois expériences

2.1. La Maison de quartier de Saint-Jean

par **Pierre Varcher** (président de la Maison de quartier)

Aucun modèle n'entraîne de lui-même la participation. Mais le modèle Maison de quartier possède beaucoup d'atouts pour qu'il y ait de la participation.

Une Maison de quartier est d'abord un lieu. Ce qui est indispensable, fondamental pour l'animation. Car un quartier n'est plus une entité centrée sur une place de village, mais un ensemble de réseaux et de lieux différents. Ce qui entraîne une individualisation, une perte d'ancrage, des risques de désaffiliation. Or dans ce contexte, un lieu peut justement être créateur d'identité et de sentiment d'appartenance.

De plus, ce lieu est une propriété commune. Y travaillent des professionnels : les animateurs, et les membres du personnel administratif et technique, payés 50% par la Ville, 50% par l'Etat, à travers une Fondation.

Ces employés permettent de faire vivre ce lieu et d'en faire un lieu d'inclusion. Car s'il n'y avait que le lieu, le risque serait celui d'une juxtaposition d'identités. Il est donc important de disposer de professionnels qui ont des compétences pour travailler à un projet de création de collectif.

Enfin, derrière, il y a les habitants. Qui, chronologiquement, sont en fait premiers. Car ce sont les habitants, par leur demande, qui sont à l'origine d'une Maison de quartier. Ici, à Saint-Jean, il y a plus de 25 ans, alors qu'il n'y avait quasiment pas d'associations dans le quartier, l'arrivée de familles a entraîné la création d'une association de parents, chapeautant plusieurs écoles. Cette dynamique a rencontré une double opportunité : deux maisons qui se trouvaient disponibles ont été achetées par la Ville, et des étudiants de l'Ecole sociale menaient un projet sur la faisabilité d'une structure dans le quartier. Des habitants se sont alors constitués en association pour la création d'une Maison de quartier, en acceptant qu'il y ait un contrat avec les institutions publiques (Etat et commune). Ainsi, l'association s'engage à travailler pour créer du lien social, et reçoit en échange un lieu, des postes salariés, et un budget de fonctionnement.

La structure Maison de quartier permet autonomie, pas sa composante associative, et régulation, par son lien aux institutions publiques. Elle s'inscrit dans le cadre d'une loi cantonale selon laquelle l'animation n'a de sens que si elle est faite par et pour les habitants du quartier. Pour Saint-Jean, la part annuelle des bénévoles représente 2000 heures d'engagement.

Mais une Maison de Quartier peut prendre différents visages selon les réponses que l'association va donner à deux questions sont toujours à travailler :

Tout d'abord : comment fait-on travailler ensemble militants bénévoles et travailleurs professionnels ? Ici, à Saint-Jean, on vise un équilibre permettant une concertation constante entre ces deux groupes tant au niveau de la stratégie que des activités concrètes.

Ensuite : à quoi sert ce qu'on fait ? Le mandat général est assez vaste. C'est dire l'importance d'avoir un projet institutionnel qui explicite les valeurs sur lesquelles on s'appuie et qu'on veut faire vivre. Ici, à Saint-Jean, le but est de créer, au-delà des services que l'on rend, une cohésion pour que les gens aient des occasions de se rencontrer, et de favoriser une émancipation collective. En d'autres termes, que les gens deviennent de plus en plus aptes à devenir des participants dans la vie sociale. On voit donc que de cette manière, la participation est dès le départ placée au cœur du projet.



La Maison de quartier de Saint-Jean

2.2. Le 99-Espace de quartier

Par **Emilie Thiébaud** (animatrice au 99)

Le 99 est né en 2007, suite à une pétition d'habitants, et s'est développé sous l'égide de la Délégation à la jeunesse (aujourd'hui, il dépend du Service social de la Ville de Genève). Au départ, ce n'était donc qu'un lieu vide. C'est pourquoi a été lancé un appel à projets, pour les associations pouvant être intéressées. Et deux services y ont pris place : un restaurant scolaire et un Espace de vie enfantine.

Le 99 dispose de 8 bureaux et 4 salles. Ainsi que d'une équipe de 3 personnes à temps partiels, et d'une apprentie. Leur mission est la gestion et l'accueil des habitants.

L'animation du lieu, elle, est faite par les personnes et associations qui sont entrées dans l'appel à projets. On y trouve donc des activités très variées.

Les projets retenus doivent venir d'habitants du quartier, ou amener une activité qui fasse sens dans le quartier. Toutes les 6 semaines, un conseil de maison permet d'assurer lien et soutien avec l'ensemble des partenaires du 99.

Que ce soit pour les activités régulières ou pour l'utilisation ponctuelle de salles, le système est le suivant : les locaux sont mis gratuitement à disposition, en échange d'une contrepartie choisie ensemble.

La tâche de l'Equipe du 99 n'est donc pas de lancer des activités, mais d'aider les utilisateurs de l'Espace de quartier à coordonner et à mettre en place leurs projets. Ce qui a permis à un certain nombre d'événements rassembleurs de voir le jour : bouillon de cultures, brisolée, fête de l'Aïd, Noël, etc.



Le 99-Espace de quartier

2.3. L'association Pré en bulle

Par **Agustin Guardiola** (président de l'association) et **Hélène Wuthrich Hom** (animatrice)

Pré en bulle se considère comme une structure similaire à une Maison de quartier. Fondée en 1996 par une association d'habitants, elle a eu dès le départ comme pour objectifs le développement d'animations générales dans le quartier Grottes-Crochettes-Montbrillant, et la gestion d'une maison de quartier. La particularité toutefois, est que la maison n'est pas là... Pré en bulle a donc développé des activités hors-murs. Grâce à la Ville et la FASE, elle bénéficie du travail d'animateurs. Et dispose aujourd'hui d'une petite arcade, pour l'accueil et l'administration.

Son objectif est d'aller à la rencontre des habitants, de voir ce qu'ils souhaitent, et à partir de là d'organiser des activités mobiles, par ex. avec des triporteurs.

La force de Pré en bulle est le travail commun entre l'association (en contact avec le poulx du quartier) et les travailleurs. La force de la forme associative est la réactivité. Ainsi que la continuité, alors que les interlocuteurs institutionnels changent, et l'autonomie.

Un exemple de réalisation est le Ciné mobile. Les projets naissent à partir des envies et des idées des habitants, recueillies par ex. lors de la présence de l'association aux fêtes de quartier. C'est à partir de ces idées récoltées que l'équipe d'animation fait des propositions.

Pré en bulle n'a jamais abandonné le souhait d'avoir une maison fixe. A deux reprises, l'association a élaboré des projets d'animation pour des lieux proposés par la Ville de Genève. Mais malgré ce gros travail effectué, aucun des deux projets ne s'est concrétisé.

Parmi les points qui font obstacles, Pré en bulle repère le cloisonnement des zones d'intervention. Ainsi que la remise en question de la représentativité associative. On a l'impression d'être dans un moment de changement de politique de la Ville. Ce qui fait surgir de sérieuses questions. Pourquoi le modèle des Maisons de quartier n'est-il plus valable en Ville de Genève ? Ou en tout cas, pourquoi aucune Maison de quartier n'a été créée depuis des années ? Et si on va vers des types de structures différentes, sur un modèle mixte, comment garder le fonctionnement associatif ?

3. Temps de pause et d'échange autour d'un buffet



4. Débat en plénière

Pour ouvrir le débat, **Alain Dubois** mentionne quelques questions suscitées par les présentations qui ont été faites :

- Quels sont les publics visés, quels sont les publics touchés ?
- Quelles activités sont offertes ?
- Comment faire émerger les demandes des habitants ?
- La création de lieux n'est-elle qu'une affaire d'opportunités ?
- La Ville de Genève veut-elle encore ouvrir des maisons de quartier ?
- Quels sont les territoires des différents lieux ? Faut-il tout sectoriser ?
- Comment concilier les durées de procédure et celles de la motivation des habitants ?

Marina Janssens (AHQC) : A la Concorde, on a reçu comme réponse : ça ne sera pas une maison de quartier, car ça coute trop cher. Et vous êtes trop près de la Maison de quartier de Saint-Jean.

Jean-Pierre Keller (habitant et administrateur du 99) : La question n'est pas le modèle, mais de voir à quels besoins on répond, à qui on offre ? Ainsi, la Maison de quartier de Saint-Jean n'a pas vu sa fréquentation diminuer avec l'ouverture du 99.

Daniel Dind (Forum) : S'interroge sur le rôle des professionnels. Constate que selon les structures ils sont plus ou moins autonomes. Dans des cadres non- associatifs, par ex. dans les UAC ou les Espaces de quartier, on sent une retenue dans la marge d'expression. Ce qui amène cette interrogation : au service de qui les professionnels sont-ils ? des habitants ? ou des institutions ? Et quelles sont alors les possibilités de débattre des contenus de la vie sociale ? Y a-t-il une méfiance vis-à-vis de la place que les habitants peuvent prendre ?

Yann Boggio (secrétaire général de la FASE) : Le modèle de la Concorde est hybride. Il y a en effet un animateur hors-mur, et une association. Et ce que ça va devenir est encore à dessiner. S'agira-t-il d'une structure mobile, ou pas ? Ce n'est pas encore fixé. Et il en est de même à St-Gervais.

Richard Noli (président de la Maison de quartier des Pâquis) : La méfiance n'est pas entre habitants et professionnels. Mais des de ces deux groupes envers les milieux institutionnels : Etat, communes, FASE. La Concorde est un quartier en devenir. Un lieu constitué en Maison de quartier y serait mieux apte à fédérer les habitants autour d'un projet. Un Espace de quartier est d'avantage une juxtaposition de projets.

Emilie Thiébaud : Maison de quartier et Espaces de quartier sont complémentaires. Il y a en effet des lieux où il n'y a pas d'association d'habitants forte pour animer une maison. Mais où se trouvent des associations centrées sur leurs projets précis à elles, sur telles ou telles activités, et non sur la gestion d'une maison.

Richard Noli : D'accord, mais cet accueil d'associations est aussi possible dans une Maison de quartier. Avec, en plus, le travail difficile de fédérer les habitants, sur un projet. Mais on peut commencer quelque chose même avec une association fragile, avec l'appui légitime de professionnels.

Pierre Varcher : Le fond n'est pas la question « à qui ça sert ? » Mais d'essayer de s'attaquer à la question « comment vivre ensemble dans une agglomération avec nos différences ? ». Là est la question essentielle (même si les activités qu'on peut mettre sur pied sont effectivement légitimes et intéressantes). Et l'enjeu est de savoir qui s'attaque à ce problème : la population, ou les institutions ? Certains à la Ville de Genève semblent penser que seule l'institution publique peut aborder cette question et y répondre, laissant à la participation comme seule possibilité d'être faite à travers les partis politiques. Avec en corollaire pour les lieux d'animation et les habitants d'être uniquement dans une logique du demander-répondre à des besoins de locaux, d'activités.



Une Maison de quartier sert à s'attaquer à cette question de fond du vivre ensemble. Elle vise donc à rejoindre les habitants. Son sens n'est pas d'offrir une animation consommatoire. Elle doit offrir des animations et des activités car il y a des demandes, mais cela n'est pas le fond de son projet.

Jean Rossiaud (Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, collaborateur personnel de Mme Alder) :

Prise ce soir, Mme Alder ne pouvait être présente pour ce débat. Venant elle-même du milieu associatif, la magistrate est très favorable à la participation. Depuis son entrée en activité, elle s'est attaquée à mettre de l'ordre dans son département.

Le social comporte 3 domaines : le socio-sanitaire, le socio-éducatif, et le socio-culturel. Avec, pour les trois, beaucoup d'associations. La responsabilité d'une collectivité publique est de répondre aux besoins des habitants de manière équitable, pour toucher le maximum de personnes, et de la façon la plus universelle possible, pas uniquement là où les habitants se bougent. C'est pourquoi il est utile d'avoir une vue par sectorisation, pour ne pas oublier de poches.

Par rapport aux modèles – Maison de quartier, Espace de quartier, animation mobile – il faut d'abord voir quelles sont les offres existant dans les quartiers. Car on ne peut pas laisser des gens à l'abandon sous prétexte qu'ils ne savent pas s'organiser. Esther Alder en est convaincue, et c'est le sens du nom de son département : c'est la participation, comme processus, qui crée la cohésion sociale ; sans négliger la solidarité, qui est d'aider les gens qui en ont besoin.

A partir de là, il s'agit de voir quel modèle répond le mieux aux besoins des habitants. Et comment on peut retrouver une meilleure confiance à partir de là où on est, dans son rôle et son mandat.

Sylvie Fischer (AHQC) : La réflexion des habitants de la Concorde les a conduits à souhaiter avoir un lieu, mais pas forcément une Maison de quartier. Il y a en effet déjà une association active dans la ferme Menut-Pellet, et une autre est désireuse de s'y implanter. L'idée serait ainsi de fédérer des associations. Par ailleurs, dans les Maisons de quartier, les habitants ne sont pas toujours présents.

Quel que soit le modèle, le but est que la parole des habitants soit toujours entendue. Mais comment faire alors, si on se lance dans un nouveau modèle qui ne dispose pas d'un cadre prévu par la loi ? Notamment si les magistrats changent. Les Maisons de quartier, elles, ont un cadre qui garantit la place des habitants.

Agustin Guardiola : En Ville de Genève, si des habitants souhaitent une Maison de quartier et s'engagent pour cela, pourquoi ne répond-t-on pas à leur souhait ? Pré en bulle, dès le départ, était pourtant entré dans le cadre des centres de loisirs...

Richard Noli : En tant que telle, l'universalité n'est qu'un principe. Qui s'applique localement, et se décline donc selon les lieux et secteurs. C'est ainsi le cas à la Maison de quartier des Pâquis. Qui exerce des influences et des interactions au delà du quartier. On ne peut donc pas réduire une Maison de quartier à un territoire.

Dans les Maisons de quartier, entre professionnels et habitants, l'équilibre est toujours à travailler. Par ailleurs, une association d'habitants peut partager une maison avec d'autres associations, voire avec des institutions de la petite enfance ou d'autres (cf. la Tambourine à Carouge).

Roman Juon (MQ Chausse-Coq/Ancien Manège) : Les élus sont tous pour la participation... mais le débat de fond n'est pas abordé. C'aurait été à la Ville d'organiser des états généraux de la participation. Car aujourd'hui les gens sont capables de s'organiser et de gérer un lieu.



Myriam Lonfat (habitante) : Dans quelle catégorie mettriez-vous La Galerie, association fonctionnant depuis 1994 avec uniquement des bénévoles de différentes professions, organisant un repas tous les mercredis au 13 rue de l'Industrie.

Olowine Rogg (Forum) : Le Forum Saint-Jean est né au sein de la Maison de quartier de Saint-Jean, car l'énergie d'habitants a pu trouver là un soutien. Elle craint une uniformisation : pour que des choses extraordinaires naissent, il faut en effet que les énergies des habitants, dans leur diversité, soient soutenues.

Marina Janssens : Mais pourquoi ne donne-t-on pas la priorité à ceux qui se bougent, pour donner un signal aux autres, et en leur demandant d'exercer leur solidarité ? Car autrement les habitants se découragent. Or l'expérience participative liée au Forum Saint-Jean est la plus belle qu'elle a connue.

Laurent Wicht (enseignant HETS) : Les modèles ne sont pas des moules. La vie associative est un fleuron de la démocratie, mais de fait elle n'est pas égale partout, notamment dans les secteurs mixtes. Ainsi, une enquête dans le quartier de la Tambourine a montré que dans les logements d'utilité publique un tiers des habitants ne souhaite pas participer à la vie de quartier. Pour certains mêmes la participation est perçue comme une contrainte. Et pour les deux tiers qui souhaitent participer, il y a aussi des freins : par ex. la prise de parole, les aspects techniques des sujets à aborder. De plus, il existe des différences liées au style de vie : tout le monde n'a pas la même vision de la vie sociale. Ce qui montre bien l'utilité d'avoir plusieurs formules dans un quartier.

Christian Jöhr (SSVG, responsable des Espace de quartier et coordinateur du contrat de quartier Saint-Gervais/Seujet/Voltaire) : Est ravi de ce débat, au moment où plusieurs structures sont dans le pipeline de la Ville de Genève. La vie associative existe sous de nombreuses formes, par ex. dans les Maisons de quartier, mais aussi dans le domaine du sport ou autres activités socioculturelles. Il est nécessaire d'avoir des associations d'habitants. Mais ce ne sont pas forcément des associations gérant une Maison de quartier. Il y a un gros travail à faire dans la Ville de Genève, sur l'analyse des territoires, et des zones où les Maisons de quartier ne sont pas présentes (cf. Geisendorf, Minoteries) et garantir une meilleure distribution des ressources. La Ville de Genève encourage la création d'associations pour l'animation des quartiers comme actuellement à St-Gervais. Les Engagements d'Aalborg adoptés par la Ville de Genève ne peuvent être que bénéfiques, mais reste à voir comment ils se concrétisent...

Jean Rossiaud : Saint-Jean représente une expérience unique à Genève, d'un excellent niveau. De son côté la Ville est en train de remettre à plat les choses avec la délégation à la Ville et aux quartiers.

Dans ce cadre est actuellement menée une évaluation des contrats de quartier, ainsi que du Forum et des Eaux-Vives.

Au départ il y a souvent beaucoup d'énergie... et beaucoup de frustrations. Où est-ce que ça bloque ? Esther Alder veut donner la possibilité aux énergies de se concrétiser le plus vite possible. Il convient donc de prendre les politiques au mot, en procéduralisant.

Depuis Porto Allegre, on n'a pas rien à fait. Finalement la participation ne se passe pas si mal. Comme M. Jourdain, c'est souvent sans le savoir qu'on en fait. Cf. par ex. cohésion sociale.

Il faut en premier écouter les gens qui bougent. Mais sans laisser les autres sur le bord de la route.

Jean-Marc Goy (MQSJ, FCLR) : Vu d'une Maison de quartier, un quartier n'est pas un territoire, mais une réalité liée au sentiment d'appartenance.

Richard Noli : C'est effectivement ce qu'on constate avec des zones d'influences, sur des gens hors du « territoire ». Bien sûr il y a des gens qui ne vont pas venir spontanément. Mais à travers des activités on touche aussi certains d'entre eux.

Jean Rosssiaud : Signataire en 2010 des Engagements d'Aalborg en vue d'un développement durable, la Ville de Genève a adopté 13 objectifs, qu'elle est en train de mettre en œuvre. Y est compris la promotion des principes du développement durable au moyen d'une gouvernance participative.



Didier Arnoux (animateur à Pré en bulle) : Environ 2 ou 3%, peut-être 5 % des parents d'enfants ou d'ados s'engagent de manière participative, et 90% ne le font pas. Mais ça n'est pas un problème. L'animation socio-culturelle à Genève est liée à l'associatif et au participatif. C'est ce qui fait sa valeur. Or on a l'impression que cela est remis en question. Les moyens en Ville de Genève pour les Maison de quartier n'ont pas suivi la courbe de la population. Dans les Maison de quartier, il y a de grandes listes d'attentes, et une diversité culturelle remarquable. Et pourtant on nous objecte que les Maisons de quartier merdouillent. On sent une défiance, mais les choses ne sont pas dites clairement. Et si on regarde la question des coûts, le modèle associatif, avec ses bénévoles, peut réaliser des choses imbattables.

Alain Dubois : Pour qu'il puisse y avoir de la confiance entre autorités et associations, il est nécessaire d'avoir un cadre clair pour la participation. Sinon, ça ne marche pas très bien.

5. Pour ne pas conclure...

Alain Dubois présente Jean-Marc Denervaud : intellectuel militant polyvalent. A été notamment enseignant à l'Ecole d'Etudes sociales et pédagogiques de Lausanne (HETS-social) et à l'IES, permanent syndical puis militant syndical au sein du Syndicat interprofessionnel de travailleurs-euses (SIT), membre de la CEPP (commission d'évaluation des politiques publiques).

Jean-Marc Denervaud : Réflexions et questionnements

Tout a été dit, même si c'était de manière dispersée. La richesse et la valeur des interventions montrent l'importance d'un forum tel que celui-ci. Il vaut la peine de se demander s'il ne serait pas souhaitable de reconduire et de pérenniser ce genre de rencontres.

Des échanges de la soirée, il retient quatre questionnements.

1. A quoi ça sert ?

On répond : la participation, le lien social, le vivre ensemble, l'émancipation. Mais il y a plusieurs degrés dans la manière de percevoir la participation. Cela peut être offrir des prestations (« faire pour »), participer au projet (« faire avec »), donner aux habitants de pouvoir réaliser leurs propres projets (« empouvoirement », cf. en anglais « empowerment »). Il est donc nécessaire de débattre de l'objectif de fond, et des moyens à mettre en place pour le réaliser. Car les déclarations d'intention ne suffisent pas.

Dans ce sens, pourquoi ne pas organiser des interactions avec les autres acteurs de la société civile ? (syndicats, associations de migrants, Lire et écrire, etc.)

Avec aussi une difficulté : on ne peut pas tout faire. Il est donc nécessaire de choisir des priorités. Ce qui ne va pas sans discussion, que ce soit dans les équipes de professionnels ou entre comités et équipes.

2. A qui on sert ?

Quelle est la représentativité des associations ? Qui y a accès ? peut y être présent ? actif ? Comment prend-t-on en compte les inégalités (cf. le rapport CATI). Comment détecte-t-on les besoins prioritaires ? On le réalise lorsqu'on travaille à un projet institutionnel : la phase la plus difficile, et souvent « oubliée », est le diagnostic social.

3. Quelle marge de manœuvre ?

Les lois, contrats de prestations, salaires, intentions politiques de l'Etat au sens large (Canton, Ville de Genève, communes, institutions, FASE) forment un ensemble qui fournit leurs moyens aux associations, mais définit aussi les conditions cadre de leurs activités. Et ces conditions peuvent parfois entrer en contradiction avec les attentes et les besoins repérés dans la population. Il y a là un champ de tensions, voire une contradiction. Dès lors, comment faire un bon « deal » ? Il faut pour cela à la fois un positionnement clair des professionnels et bénévoles, et surtout de la mobilisation sociale, afin d'obtenir une marge de manœuvre et des moyens de la part des institutions. Car ceux-ci ne sont pas donnés, ce qu'on oublie souvent.

4. Quelle cohérence institutionnelle ?

Ville de Genève (SSVG, DEJ), Canton et communes, MQ et Espaces de quartier, UAC, TSHM et le Point : on est frappé par le nombre d'organismes et d'acteurs différents. Est-ce une complémentarité, ou une source d'embrouilles pour l'action ? Quelle coordination entre tout ça ? Il y a des territoires, des concurrences, des différences d'objectifs. Il serait utile de constituer un organe de pilotage durable et organisé, avec un mandat et un réel suivi des décisions.

6. Temps d'échanges et verrée